

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUN 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le 4 juin dernier à la Maison du Temps Libre.

Etaient présents : Catherine BECHADE, Aurélie BERVAS, Thierry GAUDEC, Benjamin GRIJOL, Julie JOLY, Benoît LE DUFF, Sylvie MESGUEN, Jean NEZOU, Sarah OULIVET, Bruno PATINEC, Jacky PEDEN, Arnaud QUELLENNEC

Absents excusés : François ABEGUILE, Jean Paul PERON

→ SUBVENTIONS 2021 VERSEES AUX ASSOCIATIONS

A l'unanimité (5 abstentions), le Conseil Municipal a voté l'octroi des subventions suivantes :

Associations	Subvention 2021
Associations locales	
Memoria Medieval heram	300
Etoile sportive de Treflez	1000
BVT	350
Comité de jumelage	500
Société de chasse communale	300
Société de chasse du Menez	200
Plouider sport nature	200
Dynamite sport dance	400
ACGTP (Cyclistes)	250
Alliance judo de la Baie	100
123 boutchous	400
ASVP (Asso de voile)	150
Treflez Sports & loisirs (Badminton/CEnologie)	250
Patin club de Plouider	160
lesneven/Le Folgoët handball	90
Ecoles	
MFR Plabennec	40
MFR LA Rouvraie	40
MFR Iroise	40
Autres	
ADMR	270
Société hippique du Leon	0
FNATH (Accidentés de la vie)	140
Comité du prix de la résistance et de la Déportation	50
Rêves de clown	50
Ligue contre le cancer	150
Eau et rivières de Bretagne	100
Bibliothèque Sonore du Finistère	50
SPA	50
Bretagne vivante	100
Queffleuth & Belizal	50
Association des laryngectomisés et mutilés de la voix	50
Association des sclérosés en plaques	50
Jeunes agriculteurs	100
Solidarité paysans	170
ADAPEI 29	50
CLPM Autisme	100
Jonathan Pierre vivante	50
Enfance & partage	100
Croix rouge	150
ASAD	50
Secours Catholique	200
	6850

→ REGULARISATION FONCIERE RUE DE MESMEILLAN

A l'unanimité, le Conseil municipal a autorisé le Maire à faire l'acquisition des parcelles cadastrées section B n°1236 (31m2), 1238 (60 m2) et 1240 (6 m2), parcelles qui sont venir élargir un chemin communal à la suite de la réalisation d'un lotissement.

→ CESSION DU TRACTEUR COMMUNAL

La commune s'est portée acquéreur d'un nouveau tracteur auprès de l'entreprise Odic (dont la livraison devrait intervenir dans le courant du mois de juin).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé la reprise du véhicule actuel par cette même entreprise au prix de 12 000 euros.

➔ **CREATION D'UN COMITE DE PILOTAGE AMENAGEMENT GARE-BOURG**

A la majorité (1 abstention ; 1 opposition), le Conseil Municipal a décidé :

- De créer un comité consultatif qui pourra être saisi de toute question en lien avec le projet d'aménagement « Gare Bourg » et ce jusqu'à la fin du mandat ;
- que le Maire arrêterait la composition de ce comité en respectant les règles suivantes :
 - . Le Maire
 - . Trois membres du Conseil Municipal
 - . Trois citoyens non membres du Conseil Municipal

➔ **CONVENTION D'ASSISTANCE EN VUE DE LA DESIGNATION D'UN MAITRE D'ŒUVRE (PROJET GARE-BOURG)**

Finistère Ingénierie Assistance, organisme placé auprès du Département du Finistère, assiste la commune dans le cadre du projet d'aménagement Gare-Bourg. Ce travail mené depuis plusieurs mois a permis de synthétiser les enjeux et d'aboutir à une esquisse de réaménagement.

La commune doit maintenant entrer dans une phase plus concrète et sélectionner, après appel d'offres, un maître d'œuvre.

Dans ce cadre et à l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé

- De poursuivre la collaboration avec Finistère Ingénierie Assistance sur le projet d'aménagement Gare-Bourg ;
- De prendre en charge le coût de l'intervention de FIA à hauteur de 1560 euros en vue d'assister la commune dans le choix d'un maître d'œuvre.

➔ **CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Outre le Maire, membre de droit, ont été élus membres de la commission d'appel d'offres :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Thierry GAUDEC	Arnaud QUELENNEC
Jean NEZOU	Aurélie BERVAS
Benoit LE DUFF	Jacky PEDEN

➔ **AMENAGEMENT DU PROTOCOLE RELATIF AU TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS COMMUNAUX**

La Loi de Transformation de la fonction publique du 6 août 2019 fait obligation aux collectivités locales de s'assurer que l'organisation des différents services permet la réalisation de 1607 heures par an et par agent (durée annuelle de référence).

A cette fin, le Conseil a décidé à l'unanimité :

- De prendre acte de la nécessité de retenir une organisation du temps de travail des agents communaux permettant d'assurer la réalisation de 1607 heures de travail effectif par an ;
- D'autoriser le Maire à soumettre, le cas échéant, une nouvelle organisation du temps de travail au comité technique placé auprès du centre de gestion.

➔ **PRISE DE COMPETENCE « AUTORITE ORGANISATRICE DES MOBILITES » PAR HAUT LEON COMMUNAUTE**

En devenant « Autorité organisatrice des mobilités » Haut Léon Communauté pourra intervenir en soutien des actions menées par l'Etat et la Région en matière de transport.

Le Conseil Municipal s'est prononcé à l'unanimité en faveur de la prise de cette nouvelle compétence.

➔ **PROJET « CELTIC INTERCONNECTOR »**

A la majorité (1 opposition), le Conseil a décidé :

- De relever la particulière complexité de la demande d'avis qui a lui été présentée ;
- D'émettre, toutefois, un avis favorable au projet tant s'agissant de la concession d'utilisation du domaine public maritime que concernant la demande de déclaration d'utilité publique au bénéfice de RTE ;
- D'inviter la population à prendre part aux enquêtes publiques qui seront organisées par l'Etat concernant ces deux demandes.

➔ **MOTION DE SOUTIEN A L'ENSEIGNEMENT IMMERSIF DE LA LANGUE BRETONNE**

A l'unanimité, le Conseil a décidé :

- De rappeler l'importance de l'enseignement des langues régionales dans le cadre scolaire ;
- D'apporter son soutien à l'enseignement immersif de la langue bretonne et aux initiatives tendant à l'élargissement de l'enseignement de la langue bretonne dans les écoles bilingues.